



Le 25 juin 2020

Monsieur le Président,

Le 16 juin, lors d'une journée nationale d'initiatives et de grèves ont été revendiquées une revalorisation générale des salaires, un plan de recrutement, et l'arrêt des fermetures d'établissements, de services et de lits.

Comme tous les services publics, l'Hôpital fait les frais depuis trop longtemps des politiques d'austérité et la crise sanitaire du COVID19 nous a montré les dégâts du capitalisme financier et des politiques mises en oeuvre par les gouvernements successifs depuis plusieurs décennies. La crise que nous traversons a confirmé s'il en était besoin que l'intérêt commun et les objectifs de rentabilité sont incompatibles. De la bouche même de M. Macron, « il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché.../.... Notre Etat-providence n'est pas un coût ou une charge, mais un bien précieux, un atout indispensable quand le destin frappe ».

Malheureusement, comme toujours avec ce gouvernement, l'action contredit le discours. Il est peu probable que nos gouvernants tirent les enseignements de la crise sanitaire actuelle. On entend qu'il va falloir travailler plus pour rattraper le retard, déréguler davantage, plus vite... Toute crise est pour le patronat une occasion rêvée de resserrer le collier et de s'attaquer aux droits et acquis sociaux !!!

En Douane, à la DIRECCTE, dans les DDCSPP et à la DGFIP, force est de constater que le COVID19 n'a pas terrassé les réformes, devenues cycliques, de l'organisation territoriale de l'État - l'OTE- seulement suspendue, est en bonne voie de réanimation, le NRP (nouveaux réseaux de proximité) est remis à l'ordre du jour sans attendre avec toutes les conséquences désastreuses sur l'implantation des services publics (fermetures de Trésoreries dans des communes de moindre importance et éloignées des villes, suppression de services pourtant appréciés de la population...), les perturbations sur la vie des agents (dont certains ont choisi leur résidence personnelle par rapport à la proximité de leur lieu de travail) et des populations (qui se trouvent privées de services publics de pleine compétence).

Que dire des prochaines évolutions des instances paritaires, qui prévoient la disparition prochaine du CHSCT, instance qui a pourtant montré toute son importance ces dernières semaines ? La CGT réclame son maintien et l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique !!!

Le dialogue social réduit à un strict minimum, est-ce cela le jour d'après ?

Sur le sujet de l'action sociale du 31 :

- concernant l'EPAF , aujourd'hui à quelques jours des 1<sup>ers</sup> départs, nous souhaiterions connaître le pourcentage d'enfants qui pourront partir en colonie ? Comment vont se passer les transferts ? Quelles solutions de rechange sont envisagées pour les enfants qui ne pourront pas partir ?

- au sujet de la Restauration : la CGT félicite le modèle du RIA (cité administrative) ou de la cantine de la DNSCE qui fonctionnent en association proposant une cuisine avec des produits frais plébiscités par les collègues. Ce modèle ne pourrait-il pas être généralisé sur tous les sites de façon progressive, avec l'aide de la délégation ? Ne faut-il pas s'interroger sur le modèle actuel du recours systématique à des prestataires privés pour la restauration de nos collègues dont on a pu mesurer les conséquences désastreuses sur la fréquentation du Restaurant de MURET ?

- sur le Logement : les agents ont apprécié le travail de la délégation qui a continué de publier des offres de logements sociaux pendant la période du confinement

- Arbre de Noël : concernant les friandises, la CGT s'interroge sur le choix d'un prestataire privé dont l'adresse indique qu'il est domicilié en Seine St Denis. N'était-il pas possible de faire appel à un prestataire local ? S'agit-il d'un marché public ? La CGT rappelle sa préférence pour les circuits courts préférables pour l'environnement (pollutions engendrées par les transports routiers sur de longues distances...).

- Sur les CAL : la CGT souhaiterait tirer les leçons de cette crise sanitaire pour se recentrer sur le local, la simplicité, l'accès à une alimentation saine, de meilleures relations sociales, une gestion du stress : tout cela pour aller vers une responsabilisation de la santé globale qui permettra aux agents de mieux appréhender les virus environnants... Nous avons des idées...nous vous les soumettrons au cours de cette instance !

Plutôt qu'un voyage à Barcelone qui ne nous paraît plus opportun dans les circonstances présentes, nous proposons un voyage dans les étoiles au Pic du Midi ou à Fleurance (ferme aux étoiles), une expérimentation de séances de sophrologie, la découverte d'une méthode de communication relationnelle et la possibilité de se tourner vers une alimentation saine, locale et vivante.

Pour la fédération des Finances CGT, l'exigence du droit aux congés et du droit aux vacances, de la réduction du temps de travail, de l'augmentation et de la sanctuarisation des budgets "sociaux" au sein des instances, du développement du tourisme social et de son soutien par des aides et des mesures gouvernementales au même titre que le tourisme marchand, du droit et accès à la culture et au sport pour toutes et tous, sont autant de pistes que défend la CGT.

La crise sanitaire et sociale que nous sommes en train de traverser exige des moyens exceptionnels supplémentaires en terme d'aide et d'accompagnement matériel et moral de nos collègues, souvent touché.e.s par ses effets dans leurs vies qui s'en trouvent bouleversées (crainte et risque de perte d'emploi de leurs conjoints...) . L'action sociale doit y prendre sa part et toute sa place.